L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 3 AVRIL 1881. 54me Année.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 AVRIL 1881.

Bonforey, Hosmer de Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par W.V. Vinet, constable, à son entrepôt No 118 Passage fin la Bourse, un piano et un lot de meubles.

Par Albert Paul, au No 17 rue Bienville, grand assortiment.

Par Speed et Bescoffier, au coin des rues St-Antoine et Robertson, épiceries.

Par A. & L. Levy, au No 30 rue de Chartres, articles de toilette, etc.

Par H. Stern & Co., au No 25, rue de Chartres, bottes, souliers et bordeguins.

Aux lecteurs de l'Abeille.

Après vingt et un ans de service comme rédacteur de *l'Abeille*, je me vois forcé par des raisons de famille, de santé et d'avenir de prendre congé des lecteurs avec lesquels j'ai été pendant si longtemps en communion d'idées. Pendant cette longue période, la Louisiane a traversé de pénibles crises et le conduite d'un journal quotidien n'a pas été sans ses douceurs et ses difficultés. Dans l'accomplissement de la tâche qui m'incombait, j'ai été soutenu par les sympathies et les encouragements que je recevais aussi bien que par le sentiment du devoir. Si j'ai failli sous quelques rapports, la faute en est à moi, si j'ai réussi dans d'autres à donner satisfaction à la communauté dont *l'Abeille* défendait les droits et les intérêts, le mérite en revient, pour une bonne part, à mes collaborateurs et surtout à celui qui, m'ayant précédé à la rédaction, partageait avec moi la responsabilité et qui m'a guidé par ses sages conseils et son expérience. Entre ses mains et celles de ses associés, ce journal continuera à être comme dans le passé, l'organe fidèle et zélé des populations de langue française, le champion indépendant de l'intérêt général et du bien public, et le défenseur des principes qui forment la base des institutions de la république américaine. Cette confiction diminue les regrets que me fait éprouver la nécessité de me séparer de eaux dont j'ai partagé si longtemps les travaux.

Je quitte la Louisiane après y avoir passé près de vingt-cinq années de mon existence, pour retourner dans mon pays natal où me rappellant des liens de famille et cet amour de la patrie qui ne s'affaiblit jamais. Mais on ne vit pas pendant un quart de siècle de la vie d'un peuple, ayant été mêlé à ses luttes, souffrant de ses douleurs, partageant ses joies et ses espérances, sans s'y attacher profondément. Je conserverai donc toujours précieusement le souvenir des amitiés qui m'ont soutenu dans les moments difficiles, et les témoignages d'estime et de sympathie qui m'ont été accordés resteront sur mainte dans mon cœur. Bien qu'éloigné, je continuerai à prendre le plus vif intérêt aux destinées du grand pays où j'ai passé près d'une moitié de ma vie et je confondrai dans un même amour la Louisiane et la France.

FÉLIX LIMET.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1881.

On vient de lire les adieux que notre associé, M. Félix Limet, adresse aux lecteurs de L'ABEILLE. Nous ne saurions exprimer les regrets que nous inspire sa séparation d'un journal dont, à force de talent, de dignité, de droiture, de fermeté et de conciliation à la fois, il a depuis longtemps assuré la popularité. Dévoué aux intérêts de la Louisiane, il les a, dans les circonstances les plus difficiles, défendus avec une énergie et une constance qui ne se sont jamais démenties, et qui lui ont valu l'estime et les sympathies de toutes les classes de la population. Combien de fois la presse n'a-t-elle pas été l'écho et ne s'est-elle pas fait l'interprète de ses sympathies et de cette estime!

Nous ne faisons pas ici l'éloge de notre associé, nous rendons seulement hommage aux éminentes qualités qui le distinguent comme homme et comme écrivain. Sa retraite nous fait perdre non seulement un précieux collaborateur qui allégeait notre fardeau et rendait plus facile notre tache quotidienne, mais un ami sûr, loyal et prêt à tous les dévouements. Nous ne cesserons jamais de le regretter.

Nous sommes heureux de publier l'extrait suivant du procès verbal de la dernière séance (31 mars) de l'Union française, que nous adresse le Conseil de direction. L'hommage rendu à notre excollaborateur est mérité, car personne n'a plus que lui montré de zèle et d'empressement à servir les intérêts de ses nationaux.

L'UNION FRANÇAISE.

SÉANCE DU CONSEIL DE DIRECTION.
Séance du 31 mars 1881.

Extrait du procès verbal :

Sur la proposition de M. F. Tujague, président de l'*Union*, le Conseil adopte par acclamation la résolution suivante :

Attendu que M. Félix Limet, rédacteur en chef de l'*Abeille* et l'un des présidents honoraires de l'Union française, se propose de rentrer prochainement en France dans le but d'y résider, et

Attendu que M. Félix Limet, pendant son séjour de vingt-cinq années en Louisiane, a pris un développement à la législation et des intérêts de ses compatriotes dans ce pays une part active et offensive par la plume et la parole,

Le Conseil de direction de l'Union française, reproduisant tout son membre de la Société, déclare que monsieur Félix Limet a, par son dévouement à la cause de notre colonie, mérité la reconnaissance de notre Société et de toute la population française de la Louisiane.

Le Conseil décide par acclamation que M. Félix Limet, malgré son absence, sera maintenu au nombre de nos présidents honoraires, et lui témoigne, en même temps, les regrets sincères que lui cause son départ.

Le Conseil décide, en outre, que ces résolutions seront inscrites dans son manuscrit et publiées dans les journaux français de cette ville, après qu'avis fait remettre à M. Félix Limet une copie revêtue du sceau de l'Union française.

Ces résolutions ayant été communiquées officiellement à M. Limet, celui-ci s'est empressé d'adresser la lettre suivante à ses collègues :

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1881.

Monsieur F. Tujague, Président de l'Union française,

Mon cher Président,

Les résolutions que le Conseil de l'Union française a votées sur votre proposition à l'occasion de mon départ, m'ont profondément touché et je vous, en vous remerciant personnellement de votre initiative, vous prier d'être mon interprète auprès de nos collègues pour leur dire à quel point j'apprécie le titre de président honoraire de l'Union qu'ils veulent bien me conserver. Comme les de nouveau de tenir mon concours à l'œuvre à la fois philanthropique et patriotique que poursuit la Société dont vous vous êtes nommé un président si zélé et si actif. Bien qu'éloigné, je prendrai toujours à cœur les intérêts de notre colonie si laborieuse, si méritante et si sympathique sous tous les rapports.

Recevez mon cher président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

FÉLIX LIMET.

La politique au Sénat.

Au début d'une nouvelle administration, la politique du Président élu se manifeste par le choix des hommes qui composé le Cabinet, plus encore que par l'adresse inaugurale.

L'ABEILLE a déjà qualifié les doctrines que le nouveau Président a exposées sous une forme de langage assez obscure, laissant la voie ouverte aux interprétations les plus diverses.

Le point que de M. Garfield s'affirme par la prépondérance qu'il donne aux intérêts de l'Ouest en choisissant pour ses conseillers les hommes de cette partie de l'Union. De là l'opposition si vive que quelques sénateurs de l'Est font à la ratification des nominations soumises au Sénat.

Le partage des dépouilles! Chaque sénateur républicain a la prétention d'imposer ses créatures afin de conserver et de fortifier l'influence qu'il exerce dans son Etat. Jusqu'ici, les divers Présidents qui ont précédé M. Garfield se sont soumis aux exigences des sénateurs de leur parti. La nomination de M. Robertson à la haute situation de collecteur de la douane de New York, malgré l'opposition du sénateur new-yorkais, M. Conkling, a été le signal de la lutte qui s'est engagée entre le Président et l'homme influent qui prétend que le parti républicain dans l'Etat empire, c'est lui.

Telle est l'indignation qu'éprouve M. Conkling de voir ses influences méconnues de l'Exécutif dans cette affaire du choix du collecteur de la douane de New York, qu'il prophétise Financois du parti républicain aux prochaines élections congressionnelles. Il déclare hautement que si le président pourvoit la vide qu'il s'est dégagé par la nomination de M. Robertson, la démocratie reprendra en expédicité en congrès avant deux ans.

Sans doute ce langage est celui de la passion plus que celui de la raison ; et si nous le reproduisons, c'est afin de donner à nos lecteurs une idée juste des différents qui existent, dès le début de la nouvelle administration, entre les politiciens qui ont la prétention de s'imposer à elle et de la contrôler.

Quoi qu'il en soit, la chasse aux places continue. La Maison Blanche est assiégée par une meute avide qui demande place à la curée. L'intrigue, plus que le mérite, préside aux choix des hommes appelés à manger au ratelier national.

Certes, le désintéressement n'est pas la vertu dominante de cette partie considérable de la population américaine qui, sous le nom de ring, fait de la politique un métier. Les étrangers qui sont aujourd'hui à Washington, attirés par les cérémonies de l'inauguration du président Garfield, emporteront une assez triste idée des mœurs politiques de la république modèle.

Le Sénat lui-même, en session, afin de discuter sur les mérites des choumes appelés par l'Exécutif aux différentes fonctions civiles et judiciaires, se livre à d'agréables discussions personnelles très amusantes pour les habitués des galeries et dans lesquelles il se dépense plus d'esprit que de raison. Il n'est guère question de principes dans ces joutes où plus ou moins loyales. Il est vrai que la session est une session extraordinaire, session non d'affaires, mais de récriminations réciproques provoquées par l'examen des titres des candidats livrés en pâture aux bonnes langues du Sénat.

L'Etat de la Louisiane est représenté au Sénat par MM. Kellogg et Jonas. Le premier préside de la fraude. Il n'a d'autre titre à occuper un siége au Sénat que d'avoir été le chef de ce parti qui s'est livré à la dilapidation des fonds publics. Il pourrait son œuvre en calculant l'Etat qu'il a épuisé par ses exactions. Dans un long discours, prononcé le 31 mars, ce prétendu sénateur Louisianais a représenté ses concitoyens de race blanche comme une bande d'assassins, de spadassins cruels et se livrant à la fraude. Cette diatribe à la façon de celles que Blaine et consorts lançaient autrefois contre le malheureux Sud vaincu, humilié, a été provoquée, dit-on, par le sénateur Conkling, dans le but de provoquer une longue discussion sur ce sujet pendant laquelle le sénateur de New-York aurait le temps de faire échec à la nomination de Robertson comme collecteur du port de New-York.

M. Jonas a répondu à la diatribe de M. Kellogg, et pour démolir la pauvre argumentation de son adversaire, il n'a eu qu'à présenter le tableau de l'administration de ce dernier et de son prédécesseur Warmoth, et de sister Madison Wells comme l'expression la plus caractéristique de la bande de fraudeurs à laquelle M. Hayes a dû son élection.

Et voilà à quel genre de discussion se livre le premier corps politique du gouvernement général. Tandis que l'apaisement se fait dans les esprits, que les hommes du nord et du sud qui se sont rencontrés sur le champ de bataille fraternisent et se tendent une main loyale et amie, quelques déplorables politiciens, cédant à l'égoïsme qui les domine, tentent encore de ranimer des haines que le temps et les événements ont éteintes.

Heureusement cette agitation malsaine, anti-patriotique, ne dépasse pas l'enceinte où elle se produit. La presse, en général, la réprouve et la condamne. L'esprit public, avide de repos après tant de secousses violentes, ne lui prête qu'une attention distraite. Le libre application de nos libertés constitutionnelles n'en est pas atteinte, et le peuple ne prend d'autre intérêt à ces luttes d'ambition que celui qui fait toujours naître une lutte quelle qu'elle soit.

La session extraordinaire du Sénat ne laissera d'autres traces dans l'histoire politique des Etats-Unis que celle d'une tentative avortée de ralumer des haines sectionnelles dont le souffle tout puissant de l'opinion populaire a fait justice définitive.

A l'heure actuelle, en présence des préjugés qui s'effacent, des liens fédéraux qui se renouent, de ces réciprocions cordiales, enthousiastes même, que se font réciproquement les milliers du nord et du sud. Ces tristes manifestations dignes le sénat est le théâtre, nous apparaissent comme un anachronisme fâcheux.

Mais si les démonstration parus ne sont pas exemptes du chez des ambitieux, on moins en celle le palmarès de planer au-dessus d'elles, à l'abri de la contagion qui sévit chez certains groupes sociaux plus avides que patriotes.

Une boîte à surprise pour tout le monde d'Emile Bourgi, est toujours en nouveauté.

Mme. Bonfils, de chambres de fer.—Mme. Bonfils, de la Compagnie de la Pennsylvanie et du chargé de l'express général des passagers et des Southern Express and St-Louis Railway, vient d'ajouter à la liste de Route du Pacific